



## Objectifs

- ✓ Analyser les risques et leurs conséquences aux différentes étapes de la vie d'un bâtiment, de sa conception à sa démolition.
- ✓ Répondre aux contraintes de la réglementation sur la sécurité lors du montage des opérations de construction.
- ✓ Contrôler la mise en application des directives de mise en sécurité définies par le cahier des charges lors de la phase de travaux.



## Public ciblé

La formation est ouverte aux personnes titulaires d'un niveau BAC, Bacheliers, ou ayant une expérience professionnelle.

**Prérequis :** Il n'y a aucun prérequis pour suivre cette formation.



## Programme

- Définitions du danger et approche des conditions dans lesquelles un danger devient un risque
- Les différentes méthodes d'analyse des risques exploitables dans les projets de construction
- Les textes de loi et les décrets concernant la responsabilité de la maîtrise d'ouvrage en termes de sécurité
- Les risques rencontrés sur un chantier, leurs causes et conséquences
- Risques chimiques,
- Risques de chutes (de plain-pied et de hauteur)
- Risques de blessures (mains, membres, yeux, ouïe, brûlures, allergies)
- Risques pour les riverains et les tiers
- Risques pour la stabilité des ouvrages
- L'analyse des risques et les moyens de prévention
- La formation des personnels et les recommandations.
- Risques électriques



## Modalités

- ✓ Formation en présentiel ou à distance
- ✓ Groupe de 10 à 20 personnes
- ✓ Démarche participative et impliquant qui alterne des apports théoriques et des outils d'animations.



## Info

- ✓ **Date :** Selon le programme / Sur Demande du client selon disponibilité
- ✓ **Durée :** 2 jours
- ✓ **Lieu :** Les locaux du client ou de MCCCCP
- ✓ **Horaires :** 09h00 — 17h00.